

Droit de parole

www.droitdeparole.org

35 ans de luttes populaires au centre-ville de Québec

Insite à Québec

Par Richard Amiot

Un service d'injection supervisé, comme celui d'Insite, à Vancouver, verra le jour au Québec d'ici le printemps. Reste à savoir si ce sera à Québec avant Montréal ou le contraire.

Point de repère ira de l'avant avec son projet pilote de service supervisé pour les utilisateurs de drogues injectables, avec ou sans le soutien du ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Yves Bolduc, ou de n'importe quelle autre autorité publique. Pour le directeur de Point de repère, M. Mario Mario Gagnon, c'est une question de santé publique et une question pratiquement de vie ou de mort pour certains utilisateurs.

M. Gagnon se fie aux travailleurSEs de rue de Point de repère et aux intervenantEs en santé oeuvrant auprès de cette clientèle. Ceux-ci lui rapportent des cas où des utilisateurs mettent gravement en cause leur santé et même leur vie en danger. Dans un service d'injection supervisé, les utilisateurTRICES de drogues injectables sont conseillés par des professionnelLEs de la santé pour leur éviter de graves complications de santé et des erreurs fatales. Il y aurait de 3000 à 5000 utilisateurs de drogues injectables à Québec, rapporte M. Gagnon.

Sécurité publique

La Ville de Québec ne s'avance guère sur ce projet controversé. La conseillère du quartier St-Sauveur et responsable du dossier de l'action communautaire au Conseil de Ville, Mme Geneviève Hamelin, a renvoyé la question au chef de police de la ville, M. Serge Belisle. Les deux hommes, MM. Gagnon et Belisle, devaient se rencontrer le 5 février pour discuter de l'instauration d'un tel service d'injection supervisée, en termes

de sécurité publique, et des mesures devant éventuellement l'entourer. Point de repère est maintenant installé en périphérie mais à proximité du centre-ville, accessible mais sans gêner commerçants ou résidants.

Santé publique

Le ministre Yves Bolduc avait annoncé au mois de septembre 2009 qu'il attendait un rapport d'experts, commandé à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), et la décision de la justice sur le cas d'Insite, en Colombie-Britannique, pour autoriser ou financer un tel service d'injection supervisée. Le 15 janvier, la cour d'appel de Colombie-Britannique a confirmé un jugement en première instance, rendu en mai 2008, déboutant le gouvernement fédéral qui voulait fermer Insite, à Vancouver, le premier service du genre au Canada. Cette expérience était suivie avec intérêt ailleurs dans le monde pour en connaître les bénéfices en terme de santé publique. La cour d'appel a confirmé qu'Insite était un service public de santé nécessaire et que le gouvernement conservateur ne pouvait l'interdire sous prétexte que son activité contrevenait au code criminel.

«Nous recommandons que des services d'injection supervisée soient accessibles, dans des organismes communautaires dédiés à la prévention auprès des personnes faisant usage de drogues par injection ou dans des établissements du réseau de la santé», a d'autre part conclu l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), dans son rapport rendu public en décembre 2009¹. Ce rapport était prêt depuis juin 2009. Mais le ministre Bolduc ne prend toujours pas position.

Son attachée de presse, Mme Karine Rivard, dit que M. Bolduc prendra sa décision



M. Mario Gagnon

«en fonction de l'intérêt de la population, suivant la recommandation des experts». «Mais les budgets sont limités», rappelle Mme Rivard, en soulignant que le gouvernement dépensait 80 M \$ par année «pour essayer de réduire les risques d'infection» entre autres en finançant des organismes comme Cactus, à Montréal, et Point de repère, à Québec.

Des appuis favorables

Mise au courant de l'intention affichée par le directeur de Point de repère de procéder sans attendre à l'ouverture du nouveau service, la porte-parole ministérielle a admis que «ce sont des outils qui ont reçu des appuis favorables de plusieurs organismes» et «qu'on regarde actuellement».

Aucune demande officielle n'est encore parvenue au ministre, ni de la part de Point de repère, à Québec, ni de Cactus, à Montréal. Le gouvernement du Québec finance régulièrement ces organismes chaque an-

née dans le cadre du programme de soutien au organismes communautaires (PSOC). Avant toute chose, il faudra cependant une décision politique pour financer un service d'injection supervisée pour les toxicomanes à Québec ou à Montréal.

Au fédéral

Quand au gouvernement conservateur, on connaît son approche des problèmes sociaux, de sécurité et de santé publiques. Il faut sans doute s'attendre à ce qu'il fasse appel de la décision de cour d'appel de Colombie-Britannique. Est-ce que cela va arrêter Mario Gagnon?

1 Avis sur la pertinence des services d'injection supervisée, INSPQ : www.inspq.qc.ca/pdf/publications/962_PertinenceInjectionSupervisee.pdf

Voir aussi le site Internet du Réseau juridique canadien VIH/SIDA : www.aidslaw.ca/FR/

Une coalition contre les hausses de tarifs et les privatisations



Denis Lérourneux, Amélie Châteauneuf et Alexa Conradi

Une Coalition, formée d'une quarantaine d'organisations communautaires, étudiantes, syndicales et féministes, a bruyamment accueilli les invités à la Rencontre économique 2010 de Jean Charest, au Centre des congrès de Lévis, le 20 janvier. «La Coalition

lutte pour faire reculer le gouvernement, qui prévoit hausser les tarifs, compresser les dépenses dans les programmes sociaux et augmenter la TVQ pour combler les déficits accumulés pendant la crise économique», énumère une porte-parole, Marie-Eve Rancourt, du Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÉ-PACQ).

Selon une autre porte-parole de la Coalition, Alexa Conradi, présidente de la Fédération des femmes du Québec, «l'accès à des services publics de qualité et à des programmes sociaux adéquats ne doit pas être sacrifié au

nom d'une lutte supposée urgente au déficit, d'autant plus qu'il existe d'autres alternatives».

Selon une autre porte-parole, Amélie Châteauneuf, coordonnatrice du Front commun des personnes assistées sociales du Québec, «les personnes au bas de l'échelle et la classe moyenne n'ont pas les moyens de payer davantage. La facture, elle revient aux entreprises et aux contribuables à haut revenu qui ne paient pas leur juste part d'impôts et qui ont bénéficié des largesses du gouvernement dans les dernières années». Le Front d'action populaire en réaménagement- *Suite page 2*

Augmentation abusive de loyer? Non merci!

Le plus récent rapport sur le marché locatif publié par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) confirme l'évidence : les logements sont toujours plus chers! Dans la grande région de Québec, au cours de la dernière année, le loyer moyen a augmenté de 3,7%. À la lumière des taux d'ajustement suggérés par la Régie du logement, il est évident que les propriétaires ont profité de l'absence d'un contrôle universel et obligatoire des loyers pour exagérer la note. Est-il possible pour les locataires de contrer ces abus? Certainement!

Période de renouvellement

Une seule fois par année, les propriétaires peuvent augmenter le coût des loyers et modifier les conditions de location. L'augmentation et les modifications souhaitées doivent être obligatoirement annoncées par écrit aux locataires pendant la période de renouvellement des baux.

Dans le cas d'un bail d'une durée d'un an ou plus, la période de renouvellement se déroule de trois à six mois avant son échéance. La plupart des locataires ayant un bail d'un an se terminant le 30 juin, l'avis de renouvellement doit être acheminé entre le 1^{er} janvier et le 31 mars. Après le 31 mars, les locataires n'ayant pas reçu d'avis voient leur bail renouvelé automatiquement aux mêmes conditions.

Augmentation abusive?

Pour évaluer si la hausse proposée par le propriétaire est abusive ou non, la première

étape est de la comparer aux taux d'ajustement de loyer de la Régie du logement. Publiés fin janvier, ces taux sont des estimations moyennes d'augmentation selon le type de chauffage.

Pour 2010, la Régie du logement recommande des augmentations de loyer de 1% pour les logements chauffés à l'électricité par le propriétaire et de 0,8% pour ceux où le chauffage n'est pas inclus. Pour les logements chauffés par le pro-

taire. Principalement, il faut vérifier les variations des taxes municipales et scolaires et le montant des améliorations et des réparations majeures apportées à l'immeuble et au logement.

Comment refuser?

En vertu du Code civil du Québec, les locataires ont le droit au maintien dans les lieux. Ainsi, si l'augmentation de loyer est abusive, il est tout à fait possible de

sire reconduire mon bail, mais je refuse l'augmentation proposée». Attention! À défaut de répondre dans le mois suivant la réception de l'avis de renouvellement, le bail sera reconduit aux conditions inscrites dans cet avis.

Enfin, les locataires voulant déménager doivent également le faire savoir au proprio. Dans le mois suivant la réception de l'avis de renouvellement, une lettre doit être envoyée au propriétaire, par courrier recommandé, indiquant : «Je ne veux pas reconduire mon bail». Pour une personne n'ayant pas reçu d'avis de renouvellement, dont le bail se termine le 30 juin, la date limite pour faire connaître son intention de déménager est le 31 mars.

Après le refus...

Après avoir essayé un refus, le propriétaire a à son tour un mois pour réagir. À défaut de le faire, le bail sera reconduit aux mêmes conditions. Dans la plupart des cas, il choisira une des deux options suivantes : négocier avec le ou la locataire ou s'adresser à la Régie du logement pour qu'elle fixe le coût du loyer.

Vous avez eu votre avis d'augmentation de loyer? Contactez le Bureau d'animation et information logement (BAIL) au 418-523-6177.

Jonathan Carmichael, responsable des dossiers politiques au BAIL

Les taux d'ajustement 2010, Régie du logement	
Logements chauffés	Taux d'ajustement
À l'électricité	1,0%
Au gaz	-0,5%
Au Mazout	-7,9%
Logements non chauffés	0,8%

priétaire au gaz ou au mazout, la Régie estime que le loyer devrait diminuer de -0,5% pour le gaz et de -7,9% pour le mazout.

Si l'augmentation demandée par le propriétaire dans l'avis de renouvellement est supérieure à ces indices, il y a anguille sous roche... Toutefois, d'autres facteurs peuvent justifier la demande du proprié-

la refuser, tout en conservant son logement.

Après la réception de l'avis de renouvellement du bail, les locataires disposent d'un mois pour donner une réponse écrite, envoyée par courrier recommandé. Si une personne désire rester dans son logement, mais refuse la hausse indiquée dans l'avis, elle doit écrire à son propriétaire : «Je dé-

Suite de la une ment urbain (FRAPRU) rapporte que les gouvernements péquiste et libéral ont accordé des baisses récurrentes d'impôt de plus 5 milliards \$ entre 2000 et 2008.

La Rencontre économique 2010 ne devait plus porter sur les hausses de tarifs, avait annoncé le gouvernement. Mais, selon Denis Létourneux, vice-président de la Fédération autonome de l'enseignement, «ce n'est pas parce que le sujet a été retiré de l'ordre du jour de la rencontre que le danger est moins grand pour le prochain budget». La Coalition entend maintenir la pression sur le gouvernement et organise une grande manifestation le 1^{er} avril prochain, à Montréal. De son côté, le FRAPRU prépare des manifs pré-budgétaires simultanément à Montréal, Sherbrooke et Québec, le 23 février (Voir : le Calendrier populaire, p. 8.)

La Coalition s'oppose particulièrement à la hausse des frais et des tarifs résidentiels d'électricité, de services de santé et des services sociaux, de l'éducation, des garderies et des transports collectifs, toutes des mesures à caractère régressif, les personnes à faible revenu étant plus durement touchées que les nantis.

Le gouvernement s'apprête à couper 9,4 milliards \$ dans les services publics dans les quatre prochaines années, craint-on. Et des mandats gouvernementaux sont plus souvent qu'avant assumés par des entreprises privées. On introduit une logique marchande dans les services publics et l'État perd en transparence dans ses pratiques, ses orientations et ses dépenses. La Coalition est d'avis, par exemple, que les partenariats public-privé (PPP) ne font pas partie des pratiques d'une saine gestion de l'État.

La réduction des impôts pour les mieux nantis, la hausse des tarifs, la restriction de l'accessibilité des services publics et le recours à la privatisation minent la confiance de la population dans les services de l'État. La crise des finances publiques peut se résorber autrement. Pourquoi ne pas ajouter au moins un palier d'imposition pour les contribuables à haut revenu? Prévoir un impôt minimal pour les entreprises, afin de freiner l'évasion fiscale? Pourquoi ne pas réduire ou abolir les exemptions fisca-



Marie-Eve Rancourt.

les qui ne profitent qu'aux plus riches, demande François Saillant, coordonnateur du FRAPRU?

DROIT DE PAROLE

Droit de Parole a comme objectif de favoriser la circulation de l'information qui concerne l'amélioration des conditions de vie et de travail des classes populaires, ainsi que les luttes contre toutes formes de discrimination, d'oppression et d'exploitation. Droit de Parole n'est lié à aucun groupe ou parti politique. L'équipe de Communications Basse-ville porte la responsabilité du contenu rédactionnel du journal. Les propos tenus dans les articles du journal n'engagent que leurs auteurs. Droit de Parole bénéficie de l'appui du ministère de la Culture et des Communications du Québec

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale d'Ottawa, Bibliothèque Nationale du Québec.
ISSN 0315-9574. Courrier de deuxième classe: No 40012747.
Tirage: 15, 000 exemplaires, distribués porte à porte par camelots dans les quartiers du centre-ville.
Disponible en présentoirs.

Infographie : Serge Foisy.
Équipe du journal : Stéphanie Godin, Simon M. Leclerc, Anne-Marie Brunelle, Élyse Groulx, Marc Boutin, Renaud Pilote, Véronique Gameau-Allard, Benoît Arcand, Benoît Gagné, Les AmisEs de la Terre de Québec, Alfredo Ramirez, Isabelle Joyal, Lily Pol Neveu.
Webmestre : Vania Wright-Larin.
Collaborations spéciales : Jonathan Carmichael.
Coordination : Richard Amiot.



Payette et Simms inc., imprimeur spécialisé en édition

info@droitdeparole.org
www.droitdeparole.org

Droit de Parole
266, Saint-Vallier
Ouest
Québec (QC)
G1K 1K2
(418) 648-8043

le 6 mars 2010

Sacoches et mailloches IV

Réservez dès maintenant le samedi 6 mars à vos agendas pour la quatrième édition du cabaret non-mixte Sacoches et mailloches au bar-coop l'AgitéE (251, rue Dorchester), à l'occasion des célébrations entourant la journée internationale des femmes!

L'équipe d'Ainsi squattent-elles et ses alliées font appel à vous pour mobiliser des femmes ou des groupes de femmes qui pourraient être intéressées à proposer un court numéro pour cet événement se voulant original, varié et engagé. Toutes les formes de performance sont les bienvenues: danse, théâtre, chanson, conte, poésie, musique, témoignage, lecture de texte, art visuel en direct, *bodypainting*, vidéo, humour, exposition...

Sacoches et mailloches, c'est l'occasion rêvée de partager avec d'autres femmes un talent caché, une réflexion... L'occasion de réaliser un *coming out* artistique ou politique!!! Osez!

Méfions-nous des maires qui commencent leur règne en démolissant.

Qui habite une ville habite dans une mémoire et c'est la mémoire (construite) qui donne une suite à la ville, un sens pour ceux et celles qui l'habitent. Ainsi, le sens d'une ville vient de son passage dans le temps, des sédiments que chaque génération accumule sur les couches construites des générations précédentes. La démolition d'une ville, en revanche, est associée à la perte de sens. D'une démolition à l'autre, la ville se rapproche un peu plus de l'insignifiance du point zéro et à force de toujours recommencer, elle finit par vivre dans l'éphémère, dans la non sens urbain. « La ville devient alors le naufrage de sa propre mémoire et nous, les résidents, nous nous promenons parmi les restes de ce naufrage, les objets flottants » (Jose Sarago). Aussi, trop de démolitions successives rendent la ville perméable à toutes les avant-dernières modes. Petite ou grosse, elle devient alors une ville comme n'importe quelle autre, une ville insignifiante, une capitale sans pays dont les citoyens ne se possèdent plus.

Méfions-nous des maires qui commencent leur règne en démolissant! M.B.

Merci de nous faire parvenir une brève description de vos projets à : ase@resist.ca, avant le 14 février. Nous choisirons les numéros en fonction de leur pertinence dans le cadre d'un spectacle

conçu et livré exclusivement par et pour des femmes et privilégierons autant que possible la diversité et les contributions originales: surprenez-nous!



À Québec, on suit le courant collectif.

Remplissez le questionnaire du Diagnostic résidentiel MIEUX CONSOMMER¹ et obtenez gratuitement un rapport de recommandations personnalisé incluant une estimation, en dollars et en kilowattheures, des économies d'énergie que vous pourriez réaliser. Vous encouragez du même coup la réalisation d'un projet dans votre collectivité.

Pour chaque rapport, Hydro-Québec versera²

30\$ à votre collectivité **+ 5\$** s'il est émis en ligne

QUÉBEC

Réaménagement du parc Grand-Oasis, dans l'arrondissement de la Haute-Saint-Charles
Réaménagement du parc Vachon, dans l'arrondissement de Beauport
Réaménagement du parc Henri-Casault, dans l'arrondissement de Charlesbourg
Recouvrement esthétique des armoires du réseau de distribution électrique de la Ville, dans l'arrondissement de la Cité-Limoilou

Remplissez le questionnaire en visitant le courantcollectif.com/35.

1. Certaines conditions s'appliquent. 2. Offre d'une durée limitée. Valable jusqu'au 18 juillet 2010 inclusivement. Valable seulement pour un premier diagnostic relatif à votre résidence actuelle. D'autres conditions s'appliquent.



« Ensemble pour de
belles réalisations. »



4 Tribune de l'opposition

Labeaume, son équipe, ses amies et St-Vincent-de-Paul

Ainsi font les marionnettes

Tandis que Régis 1^{er} trône dans les sondages, une partie de son entourage et quelques uns de ses amis politiques se défilent, se contredisent et reviennent sans honte sur la parole donnée. Ils et elles le font sans doute pour rester dans les bonnes grâces de Sa Majesté qui, il faut le dire, a elle-même donné l'exemple. Rappelons-nous son léger signalement pré-électoral à gauche, suivi d'un brusque virage post-électoral à droite.

Avant l'élection, Monsieur le maire avait déclaré que le site de l'ancien Patro n'était pas l'endroit le mieux choisi pour ériger un nouvel hôtel (et un stationnement de 300 places). Par contre, depuis l'élection, on dirait que le site soit soudainement devenu idéal, non seulement pour un nouvel hôtel, mais aussi pour un stationnement - tenez-vous bien - de 700 places! Comme à Las Vegas, il sera *The biggest in the world*, le plus gros stationnement au monde sur un site classé au patrimoine mondial.

À un journaliste qui lui demandait de commenter son changement de cap, M. Labeaume à répondu: «On a changé d'idée». C'est trop simple. Pourtant, il fallait y penser : on peut dire quelque chose et après on change d'idée. Bien sûr, à condition que ce soit

après l'élection. Tout le monde sachant, par ailleurs, que seuls les imbéciles ne changent pas d'idée.

Bravo Régis, tu nous as bien eus!

Christine Saint-Pierre

Christine Saint-Pierre est ministre des Affaires culturelles au gouvernement du Québec. Sur papier, elle a un pouvoir contraignant sur le maire d'une municipalité. Surtout lorsqu'un site du patrimoine mondial est en jeu. Avant l'élection municipale, c'est elle qui a fait stopper les travaux de démolition du Patro, puisque ceux-ci se déroulaient dans l'illégalité. Et c'est elle qui a insisté pour que la façade de l'église fasse partie de tout projet de reconstruction.

Depuis l'élection municipale, il semble que Madame Saint-Pierre soit devenue l'amie de M. Labeaume. Et, la popularité de son nouvel ami lui ayant ramolli l'épine dorsale, toutes les fanfaronnades de Madame (avant l'élection) sont parties à vau-l'eau. Le nouveau message de la ministre à la ville et au promoteur : faites ce que vous voulez de la façade, du site et, pourquoi pas, du patrimoine.



Patro St-Vincent-de-Paul, derrière la façade, janvier 2010

Découvrez-les et demandez-les

DES ÉCONOMIES D'IMPÔT À VOTRE PORTÉE

Nouveau

CRÉDIT D'IMPÔT POUR L'ACHAT D'UNE PREMIÈRE HABITATION

Un crédit d'impôt non remboursable pouvant atteindre **750 \$**.

FRACTIONNEMENT DU REVENU DE PENSION

Fractionnez jusqu'à **50 %** du revenu de pension admissible avec votre époux ou conjoint de fait.

Nouveau

CRÉDIT D'IMPÔT POUR LA RÉNOVATION DOMICILIAIRE

Un crédit d'impôt non remboursable pouvant atteindre **1 350 \$**.

FRAIS LIÉS AUX OUTILS DES GENS DE MÉTIER

Déduisez jusqu'à **500 \$** de votre revenu net.

CRÉDIT D'IMPÔT POUR LA CONDITION PHYSIQUE DES ENFANTS

Un crédit d'impôt non remboursable pouvant atteindre **75 \$** par enfant.

CRÉDIT D'IMPÔT POUR LE TRANSPORT EN COMMUN

Un crédit d'impôt non remboursable de **15 %**.

Produire sa déclaration de revenus par voie électronique et à temps, c'est plein de bon sens.

Découvrez les économies auxquelles vous avez droit à

canada.gc.ca/infoimpot

1-888-959-1-ARC

Canada

Grâce au



Bravo Madame la ministre, vous nous avez bien eus!

François Picard

D'autres, devant une réalité qui contredit leur propos, se taisent. Prenons par exemple le bras droit de Régis Labeaume, François Picard. Un homme sérieux, au-dessus de tout soupçon. Monsieur Picard est membre de l'exécutif, responsable des relations avec les citoyens et, dans la logique des choses, responsable du PPU (Programme particulier d'urbanisme) de la Colline parlementaire. Il y a un an, devant 150 citoyens, M. Picard a répété plus d'une fois que M. Labeaume accordait une importance énorme au PPU (même si ce dernier brillait par son absence) et qu'aucun projet n'irait de l'avant sur le territoire couvert par le PPU (territoire qui comprend le site du Patro) avant l'achèvement du processus consultatif.

Maintenant que l'élection est du passé, *Droit de Parole* a une question pour vous, M. Picard : «Elle commence quand la consultation sur le site de l'église St-Vincent-de-Paul?»

Évidemment, M. Picard a lui aussi le droit de changer d'idée...

Bravo François pour ta solidarité avec Monsieur. Toi aussi, tu nous as bien eus!

Merci! Lyne et Chantal

Pour montrer qu'elles pouvaient elles aussi se tenir debout - du moins autant que leur adversaire Anne Guérette - Chantale Gilbert, alors candidate au poste de conseillère dans le district des Faubourgs, et sa consœur Line-Sylvie Perron, candidate dans Montcalm-Vieux-Québec, ont, en pleine campagne électorale, tenu une conférence de presse.

Pour mieux montrer leur fermeté, la conférence eut lieu dehors, devant la façade même de l'église St-Vincent-de-Paul. Il faut exproprier Jacques Robitaille, construire des logements sur le site. Surtout pas un hôtel! se sont-elles exclamées.

Les militants du Comité populaire St-Jean-Baptiste (dont je suis) n'en croyaient pas leurs oreilles... Hélas! notre jubilation fut brève.

Nous n'avions pas pris en compte un phénomène mystérieux, bien que fort courant, et j'ai nommé la réincarnation politique post-électo-

rale. Ayant perdu son élection, Line Sylvie Perron fût recyclée en directrice de cabinet du maire. D'ailleurs, les électeurs de Montcalm ont dû sentir qu'ils devaient se fier plus à Anne Guérette qu'à une candidate de l'Équipe Labeaume pour voir une cohérence entre la parole donnée et l'action politique.

Quant à Chantal Gilbert, une fois sa victoire acquise, elle en a déduit que là où la sottise règne, il serait bien sot de rester sage et de respecter ses prom... — pardon! ses «énoncés de principes». Elle s'est rendu compte, ô surprise, que M. Robitaille ne veut pas être exproprié. Que l'expropriation coûterait très-très-très cher - dix millions de dollars minimum, paraît-il, peut-être vingt, pourquoi pas trente aux contribuables; que le nouveau projet d'hô-

tel n'est pas si mal, après tout, même si le stationnement est passé de 300 à 700 autos; que M. Robitaille ne rit pas de nous autres; que l'oeuvre d'art de Florent Cousineau (devant le futur hôtel) vaut bien une façade d'église...

Merci beaucoup Mmes Gilbert et Perron, on en redemande!

Prix Gilles Lamontagne

À une époque pas si lointaine, *Droit de parole* remettait un prix citron annuel, le prix Gilles Lamontagne, couronnement du plus spectaculaire virage à droite de l'année. Un virage précédé, bien sûr, des plus lénifiantes promesses d'un comportement gauchisant et respectueux du peuple.

Pourquoi le nom de l'ancien maire Gilles Lamontagne? Parce que Gilles, en période électorale, avait promis de rénover Québec - ce avec quoi tout le monde était d'accord - et qu'une fois élu, Gilles avait apparemment changé d'idée et procédé froidement à la démolition de 4000 logements, une démolition qui provoqua l'expulsion et l'exode de 10 000 résidents des quartiers du centre-ville.

Cette fois-ci, c'est toute l'équipe Labeaume (Régis en tête) qui mérite le prix Gilles Lamontagne.

Marc Boutin

P.s. : Est-ce un hasard, que Monsieur Lamontagne soit un ami et fervent admirateur de Régis Labeaume?

C'EST FACILE DE CHOISIR SON REER



ÉPARGNE VOTRE
PLACEMENTS REER
QUÉBEC GARANTI
À 100 %

1 800 463-5229 | www.epq.gouv.qc.ca

BONI DE
1%

la première année
pour les nouveaux fonds
REER, FERR, CRI et FRV

Épargne
Placements
Québec

Sans patrie

Citoyens de l'univers

Par Benoît Gagné

Deux études récentes (Quérin, 2009 ; Courtois, 2009) viennent relancer le débat sur l'orientation donnée à l'école québécoise par le ministère de l'Éducation, des Loisirs et des Sports (MELS) et confirmer son danger de déraillement.

La première étude porte sur le cours *Éthique et culture religieuse*, implanté dans les écoles québécoises depuis 2008, tandis que la seconde porte sur le cours *Histoire du Québec*, en vigueur depuis peu au deuxième cycle du secondaire. Dans les deux cas, on montre jusqu'à quel point ces nouveaux cours, dans la lignée des accommodements raisonnables et sous couvert d'une éducation à la citoyenneté, convergent pour établir la primauté d'un multiculturalisme à la canadienne au détriment de la mémoire nationale et de l'identité québécoise. Comment l'État québécois, par le biais du MELS, en est-il arrivé à entériner pareil retournement ?

Génèse

Il serait trop simple d'en imputer l'unique cause au gouvernement libéral actuel, plus à l'aise dans la marmite multiculturelle qu'au cœur d'un incertain combat pour la survie. Selon Mathieu Bock-Côté, le cadre de référence ne se situerait d'ailleurs pas dans l'axe fédéral – provincial, mais plutôt du côté d'un multiculturalisme québécois ayant pris naissance dans la mouvance culpabilisante de l'échec du référendum de 1995. En quête d'expiation de la faute ethnique (notamment la déclaration incendiaire de Jacques Parizeau), un noyau d'intellectuels et de technocrates aurait alors proposé un remède de cheval consistant en rien de moins qu'un gommage de toute référence aux deux peuples fondateurs et à la majorité canadienne-française. Selon ces penseurs, un Québec viable impliquerait désormais de renoncer à toute identité historique et de construire un nationalisme strictement civique basé sur la Charte des droits et libertés, seule structure jugée apte à bien accueillir les nouveaux arrivants et les communautés culturelles en place. Un des grands ténors de ce multiculturalisme québécois serait Gérard Bouchard,

À lire :

Mathieu Bock-Côté. *La fabrique du multiculturalisme: le cours Éthique et culture religieuse en contexte*. Conférence présentée à l'Institut de recherche sur le Québec, juin 2009.

Charles-Philippe Courtois. *Le nouveau cours d'histoire du Québec au secondaire: l'école québécoise au service du multiculturalisme canadien?* Institut de recherche sur le Québec, 2009.

Joelle Quirion. *Le cours Éthique et culture religieuse : transmission des connaissances ou endoctrinement?* Institut de recherche sur le Québec, 2009.

Joelle Quirion, «La pédagogie de l'accommodement», *Le Devoir*, 17 décembre 2009.

frère de Lucien et raisonnable accommodateur de la commission du même nom. Quelle famille !

L'accès

Les masses populaires s'étant montrées peu réceptives à une politique d'accommodation tous azimuts, la fabrique du peuple nouveau devra passer par un substrat plus approprié (la jeunesse), une large voie d'accès (l'école) et, bien entendu, un curriculum réformé à la hauteur du projet. Le cours *Éthique et culture religieuse*, tel qu'il se présente, apparaît dans ce contexte comme une manifestation tangible et forte de cette entreprise d'ingénierie sociale. On peut s'en convaincre lorsqu'on considère son caractère obligatoire durant toute la durée du primaire et du secondaire (une dizaine d'années!). Selon Joëlle Quérin, le but visé n'est pas de faire acquérir des connaissances sur les religions, mais plutôt d'instituer une «pédagogie systématique de l'accommodement».

Sur un autre plan, on peut questionner le bien-fondé d'un amalgame entre éthique et culture religieuse pour en faire une matière scolaire. Rien n'impose en effet de passer *a priori* par les religions pour traiter d'éthique à l'école, puisque toutes les formes de culture (politique, scientifique, artistique...) en sont porteuses. Poser la culture religieuse en passage obligé pour traiter d'éthique suggère en creux que les autres champs de la culture en sont privés.

Le relais

Pour sa part, l'historien et chercheur Charles Courtois montre bien comment le nouveau programme d'histoire au secondaire fournit un cadre privilégié pour déconstruire l'identité

nationale existante et lui en substituer une nouvelle. Dans un premier temps, on met à l'écart et on discrédite une histoire nationale traditionnelle taxée de misérabiliste et intolérante. Dans un deuxième temps, on pêche par omission en passant sous silence (ou en les minimisant) les moments difficiles de notre existence collective, ainsi que les moments forts de notre affirmation (par exemple, la Révolution tranquille).

L'addition parallèle d'une «éducation citoyenne» renforce cette utilisation instrumentale de l'histoire. Dans le *curriculum* rénové, cela revient à faire disparaître cette dernière comme discipline autonome pour lui substituer un «univers social». L'éthique citoyenne de-

vient un vivre ensemble «métissé», «pluriel». Qui accueille qui, au juste?

Le futur

Que deviendront vraisemblablement les jeunes adultes formés dans un tel paradigme? Ils seront — selon la logique idéologique du nouveau *curriculum* — des citoyens de l'univers. Et, en prime, de fameux experts en relativisme. Auront-ils encore l'impression d'être concernés par l'existence historique d'une collectivité ayant lutté pour sa culture, sinon sa survie? On peut en douter puisqu'ils seront désormais les habitants d'un territoire défini comme la zone d'application d'une Charte. Mosaïques d'individus aux identités multiples, ils seront prêts à rejoindre le grand tout continental.



Égalité : Genre Féminin
Une émission spéciale sur le monde de l'immigration au féminin dans la région de Québec.

Animation : Sophie R. Gall

Tous les mercredis à 13 h sur les ondes de CKIA FM 88,3
Rediffusion les jeudis à 9 h sur les ondes de CKRL FM 89,3

Culture,
Communications et
Condition féminine
Québec

FORUM
JEUNESSE
de la région de la Capitale-Nationale

Émissions disponibles
sur notre site !

WWW.CKIAFM.ORG

renauderie
Les ascenseurs
(claustrophobes
s'abstenir)

Je connais des ascenseurs ascendants, d'autres descendants. J'en connais qui sont mêlés comme c'est pas possible. Et pour cause. J'ai vu des ascenseurs qui ouvraient leurs portes un peu avant de s'être complètement stabilisés, d'autres qui les fermaient juste comme j'arrivais, sans personne pour les retenir. Je me suis tu dans des ascenseurs bondés de monde, j'en ai pris d'autres où je me suis parlé tout seul. J'ai déjà appuyé sur tous les étages en même temps et je me suis déjà presque envolé, en sautant sur place au bon moment. J'ai plus d'une fois pris mon pied en dansant sur de la musique d'ascenseur. J'en connais des en cage de verre, en tôles de fer, j'en connais même qui donnent le mal de mer. J'ai snobé beaucoup d'ascenseurs, en prenant l'escalier. J'en ai aussi souvent abusé, par lâcheté. Et quand, près de la porte, je vous ai demandé où vous alliez, je me suis imaginé garçon d'ascenseur.

J'ai déjà appelé un ascenseur qui m'avait attendu tout un après-midi, et un autre qui m'a même dit électroniquement merci. J'en ai pris des bruns, des beiges, des verts kaki. J'ai attendu l'ascenseur avec Guy Lafleur, avec Mordecai Richler, j'ai même pris l'ascenseur avec le réparateur. J'ai une fois vu mon nom gravé sur un mur d'ascenseur et j'ai écrit dans ce texte 26 fois le mot « ascenseur » : pour vous dire comment je peux me sentir familier avec les ascenseurs.

J'ai entendu des centaines d'histoires à propos d'ascenseurs bien que je n'aie jamais été témoin de censure dans un ascenseur. Jamais vu de sangsues non plus. Je n'y ai jamais fait l'amour. Jamais tombé en panne, jamais tiré l'alarme. Je n'ai jamais tenté de saboter un ascenseur, encore moins d'en inaugurer un. Il m'arrive souvent de n'en avoir rien à cirer des ascenseurs, de penser à autre chose. Je ne suis pas un maniaque d'ascenseurs, je ne connais pas les compagnies d'ascenseurs, je ne pourrais même pas expliquer comment fonctionne exactement un ascenseur. Tout ce que je peux vaguement affirmer, c'est que je ne suis jamais plus le même au sortir d'un ascenseur.

J'ai connu des hauts et des bas avec les ascenseurs. Je me suis déjà ennuyé d'un ascenseur et je me suis déjà ennuyé dans un ascenseur. J'ai dit adieu à des amis par la fente de la porte coulissante, j'y ai aussi vu jaillir des sourires oubliés. J'ai même fait des détours pour éviter de prendre des ascenseurs trop frais dans ma mémoire. Mais avant de sombrer dans une nostalgie de bas-étage, je m'arrête ici, et vous renvoie l'ascenseur...

Renaud Pilote

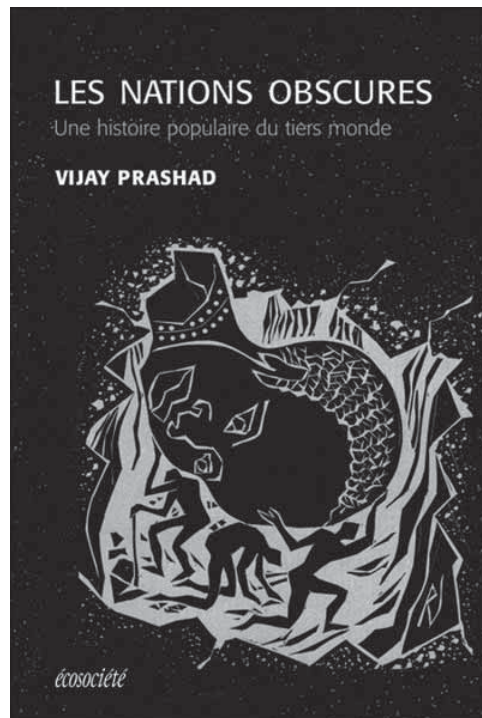
biblioterre

www.atquebec.org

Les AmiEs de la Terre de Québec

Les nations obscures

Une histoire populaire du tiers monde



Le Sud croule sous le poids de la dette. Ainsi assujéti et affaibli, le tiers-monde dépérit. Mais au-delà de la globalisation et ses plans d'ajustement structurel, on oublie que les nouveaux États anti-coloniaux se sont efforcés de mettre en œuvre un projet politique qui souhaitait promouvoir la paix, la justice et le changement social. Un projet porté par les peuples libérés.

Comment ce rêve d'émancipation post-colonialiste s'est-il transformé en renouvellement cynique du mépris et de l'exploitation? Quelles furent les dynamiques culturelles, sociales et politiques qui animaient la quête d'identité des pays du tiers monde?

Traduit pour la première fois en français, Vijay Prashad nous raconte l'histoire du XXe siècle telle qu'on ne l'a jamais lue, du point de vue des pays du tiers monde. Il

dresse un portrait complet de l'élan extraordinaire du tiers-mondisme, des écueils de ce projet et de sa mort dans les années 1990. De La Paz au Caire, en passant par Bruxelles, Abuja et Bandung, il nous fait connaître des pages d'histoire des nations obscures d'Afrique, d'Amérique du Sud ou d'Asie, et de leurs figures politiques et intellectuelles. Les nations obscures ont revendiqué une place dans les affaires du monde et se sont opposées à toutes les formes d'impérialisme. Avec leur assassinat ont disparu la voix et la force politiques pour promouvoir l'abolition de la dette et défendre de réelles perspectives de développement pour le tiers-monde. Qui, aujourd'hui, portera ces rêves de liberté, d'égalité et de paix?

Les nations obscures. Une histoire populaire du tiers monde. Vijay Prashad. Éditions Écosociété, 2010, 360 pp. 28\$

Manuel de l'antitourisme

Le tourisme est la première industrie mondiale, même s'il est pratiqué par seulement 3,5% de la population... Un luxe réservé aux Occidentaux qui, depuis l'avènement des congés payés, ont intégré «un devoir d'ailleurs et de loisirs». Mais qui n'a pas senti ce malaise, dans une boutique de souvenirs ou sur une plage des Caraïbes couverte de baigneurs blancs? Qui n'a jamais ramené de vacances le sentiment de l'absurde?

Aujourd'hui, même les mieux intentionnés des voyageurs contribuent malgré eux à la mondophagie touristique. Et rien ne semble pouvoir arrêter cette conquête démesurée des quatre coins du monde : ni la pollution qu'elle impose, ni la disparition des spécificités culturelles qu'elle vient niveler et encore moins la conscience de l'Autre qu'elle réduit à une relation marchande.

Pouvons-nous nous évader du tourisme? Rodolphe Christin nous invite à retrou-

ver l'essence du voyage : préférer le chemin à la destination, et «disparaître» plutôt qu'apparaître partout.

Le voyage est liaison avec des grandeurs qui nous minent et nous traversent, nous sortent en dehors de nous-mêmes pour mieux nous y reconduire, plus universels. Ce voyage-ci refuse la réduction des espèces, humaines et non humaines, à l'état d'animateurs de supermarchés. Le monde ne doit pas devenir un magasin organisé pour la satisfaction d'un consommateur généralisé.

La mondophagie touristique est le résultat de l'appétit sans limite de déplacements qui dévastent la planète et érodent la diversité des cultures. Elle

est le résultat de la mise en production des paysages et de ce que j'appelle le management du monde, lorsque chaque parcelle doit être rentabilisée, organisée et soumise aux règles de la «bonne gestion» économique. Avec la recherche du profit, c'est trop souvent la destruction qui est au rendez-vous.

Rodolphe Christin est sociologue et anthropologue de formation. Voyageur dans l'âme, il s'est exposé au hasard et à la nécessité lors de séjours et d'expéditions en Guyane, en Mongolie, en Laponie, dans le Nord canadien.

Manuel de l'antitourisme. Rodolphe Christin. Éditions Écosociété, 128 pp. 16 \$

Les livres présentés dans Biblioterre sont disponible à la librairie La page noire, 265, rue Dorchester, Québec ; et chez Les AmiEs de la Terre de Québec, 870, av. de Salaberry, local 210, Québec.



Michel Yacoub

- Assurance Collective
- Assurance Salaire
- Assurance Vie
- R.E.E.R Collectif
- R.E.E.R

Conseiller en sécurité financière
Conseiller en assurances collectives

505 14^e Rue
Québec, Qc. G1J 2K8
Tél. : (418) 529-4226
Fax : (418) 529-4223
Ligne sans frais 1-877-823-2067

Calendrier populaire

4 février

Au **bar-coop L'AgitéE** (251, rue Dorchester), 5 à 7 de Droit de parole. Venez rencontrer l'Équipe du journal.

5 février

À **La Page Noire** (265, Dorchester), à 17 h, lancement du livre *J'haïs les féministes. Le 6 décembre 1989 et ses suites*, par le collectif féministe libertaire Ainsi-squattent-elles! En collaboration avec les éditions du Remue-ménage. Présentation par l'auteure, Mélissa Blais, suivie d'échanges.

Au **bar Le Cercle** (228, St-Joseph Est), à 21 h, L'union fait la force, une soirée de musique hip-hop, pour lever des fonds pour les sinistrés d'Haïti, avec Cea, Webster, Karma Atchychah,, Bic (Taktika) et des invités surprises. Coût : 5 \$ (tous les profits iront à Plan Nagua).

7 février

Au **Café Nagua** (990, 1^{re} Avenue), à 19 h, les jam de musique du monde sont de retour. Apportez vos tam-tam, didgeridoo, sanza, balafon et autres instruments du monde.

9 février

Devant la **Régie du logement** (900, boul. René-Lévesque Est), à 10 h 30, le BAIL (Bureau d'Animation et Information logement) organise une action pour dénoncer les délais excessifs pour les locataires à la Régie du logement.

Au **Comité populaire St-Jean-Baptiste** (780, rue Ste-Claire), à 10 h ET à 19 h, ateliers

(gratuits) sur les hausses de loyer : comment les calculer? Comment ça se passe à la Régie du logement, etc. 418-522-0454.

À **Éco-Quartier** (Centre Jacques-Cartier, 798, 12^e Rue, dans le Vieux-Limoilou), à 19 h, débute la série d'ateliers du mardi : Récupérer, modifier, réparer, prêt-à-porter! Avec Amélie Nadeau, de l'atelier-boutique San Rococo Contributions volontaires pour le matériel. Contactez Geneviève à genevieveecoquartier@gmail.com ou au 418-523-4580. Visitez www.eco-quartier.org/

RŒSE du Nord (le Regroupement des femmes sans emploi, 71^e Rue Est, Charlesbourg) vous invite à l'Info-droits sur les droits à l'aide sociale, les 9 ET 23 février, de 10 h à 12 h.

10 février

Aux **AmiEs de la Terre de Québec** (870, avenue Salaberry, local 210), à 19 h 15, soirée d'accueil : présentation des comités et dossiers en cours. Confirmez votre présence au 418-524-2744. www.atquebec.org/

11 février

La **Ligue des droits et liberté** convie à un 5 à 7 au Café Nagua avec son président, Dominique Peschard, pour discuter des droits humains. Confirmez votre présence (info@ligue-desdroitsqc.org) ou (418-522-4506).

17 et 22 février

À **RŒSE du Nord**, rencontre d'accueil, le 17, de 10 h à 12 h. Dîner-formation le 22, sur les re-

vendications de la Marche mondiale des femmes. Réservé aux femmes (de 11 h à 14 h 30). Comptoir vestimentaire chaque mercredi (de 13 h à 15 h 30). Information ou inscription : 418-622-2620. Activités gratuites. Nous remboursons les frais de transport et de garderie.

18 février

À **Mères et monde**, projection de *Sexy inc. Nos enfants sous influence*, et discussion animée par la réalisatrice Francine Duquet, Ph.D., professeure de sexologie à l'UQAM. Documentaire sur l'hypersexualisation. Pour femmes seulement. Inscription requise et halte-garderie disponible : 418-657-4821.

23 février

Face au **MAMROT** (ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire), à 11 h, grande manif pré-budgétaire : «C'est nous qui sommes dans le trou!» Organisée par le FRAPRU simultanément à Montréal, Sherbrooke et Québec. Lieu de rassemblement et départ d'autobus au COMPOP St-Jean-Baptiste (780, rue Ste-Claire) à 10 h 30.

24 février

Au **Centre Frédéric-Back** (870, Salaberry, salle Michel Jurdant), conférence d'Anne-Marie Roy, diététiste-nutritionniste. Anne-Marie Roy est porte-parole de l'Expo Manger Santé 2010. Contribution volontaire de 2\$ à 5\$. Information : 418-524-2744 ou www.atquebec.org.

Toutes les activités sociales, culturelles et politiques sur le calendrier de la démocratie en action: www.reseauforum.org



1 tirage par semaine

À GAGNER :

40 Certificats cadeau de 50\$

chez Poisson d'avril • Plan Nagua • Pub d'Orsay
Sillons le disquaire • Le Sacrilège • Caserne du lin
Le Cercle • Michel Bilodeau coiffure

12 Crédits voyage de 1500\$

chez voyages Solange Goulet

Participez à la loterie
de CKRL 89,1!

LE CLUB DES 144

CKRL 89.1

Pour acheter vos billets :

640-2575 poste 203